

## MC PLAQUISTE

Le titulaire d'une mention complémentaire plaquiste intervient directement après l'achèvement du gros œuvre.

Il prépare les emplacements de gaines techniques et autres réservations exclusivement en éléments préfabriqués, il effectue également des petits travaux de menuiserie.

Il met en place des produits d'isolation thermique, acoustique et de protection au feu à partir de données techniques.

**Conditions d'admission :** être titulaire du CAP de Plâtrier – plaquiste ou d'un diplôme de niveau V du domaine de la finition, du bois ou de la maçonnerie.

**Temps de formation en centre :** 420 heures par an / 12 semaines

**Répartition horaire :**

Matières enseignées Préciser chaque discipline	Nombre d'heures annuelles pour chaque discipline		Total des heures sur le cycle de formation
	1ère année	2ème année	
Atelier	240		240
Calcul Professionnel	24		24
Dessin / Lecture de Plan	36		36
Arts appliqués au métier	24		24
Technologie	72		72
Sécurité / Prévention	24		24
			0
	420	0	420

**Poursuite d'études au CFA BTP 57 :**  
BP Plâtrerie et Plaque